

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 34 (1896)  
**Heft:** 36

**Artikel:** Foie de veau a [i.e. à] la bourgeoise ou à la matelote  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-195723>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pâi trompe-la-moo, qu'ont adé la crêvena, tê vivont qu'ie dâi septanta et dâi houitante ans sein qu'on satsè coumeint! Enfin tantiâ que Djan dâi Biolès n'étai pas moo, que sè garâ tot dè bon et que put recoumeinci à navigâ coumeint devant.

On dzo que l'étai z'u à la faire, ye reincontré se n'ami Loulou à la Dzozetta, qu'avai z'ao z'u étai à ocatimo avoué li et que fut tanté ébaubi dè lo revarié que risquâ d'avâi lè z'ennemis et dè tchâidrè dâo gros mau, kâ lo créyâi moo et einterrâ du grandteimps, et su lo momeint lâi seimblâvè vairé on revêgneint.

— Coumeint! l'est tê, Djan! se lâi fe après s'êtrè remet on bocon?

— Te vai! l'est mè, repond Djan.

— Ah bin, l'est forta cliaque! On m'avâi de que t'avâi veri lè ge, et per tsi no, tot lo mondo crâi que t'és dein lo pâys dâi derbons.

— Eh bin pas onco, Loulou, te vâi que n'ê pas onco met lo gardabit ein sapin.

— Eh bin mè fâ plisié.

Et mon tatipotse dè Loulou ne sè peinsè te pas ein li-mémo que du que l'avâi cru que l'étai moo, l'arâi du, ein qualitâ d'ami, allâ à l'einterrâ, et què dévessâi s'estiusâ, et lâi fâ:

— Y'aré bin étai à te n'einterrâ quand on m'a de que t'etiâ moo; mâ noutra modze vélâvè cé dzo quie et n'ia pas z'u moian dè quittâ la barqua. Te ne m'ein voudré pas, kâ mè saré fé on plisié dè t'accompagni ào cemetiro; mâ coumeint té dio: n'iavâi pas mèche.

**Inconséquence des proverbes et locutions.** — On dit: « L'excès en tout est un défaut. » Mais on dit: « Abondance de biens ne nuit pas ».

On dit: « Tel père et tel fils », et aussi: « A père avare, fils prodigue ».

On dit que « pour avoir de l'argent devant soi », il faut le mettre « de côté ».

On dit indistinctement « embrasser ou épouser une cause »; or, tout le monde sait que si l'on embrasse généralement ce qu'on épouse, on n'épouse pas toujours ce qu'on embrasse.

On dit, en temps orageux, que « l'air est lourd », alors que c'est précisément qu'il pèse le moins; car on sait que les vents de l'ouest et du sud, qui sont chauds et humides, nous amènent un air plus léger que ceux du nord, qui nous amènent au contraire un air sec, froid et, par conséquent, plus dense.

**Un tram qui n'est pas pour tout le monde.** — On nous écrit: « Un de mes amis de Morges se rendant l'autre jour à Aubonne, par l'express qui arrive à Alaman à 2 h. 35, fut étonné de pas trouver à cette station la voiture électrique pour Aubonne. Il en demanda la cause, et on lui répondit que le tram Allaman-Aubonne ne desservait que les trains-tramways du Jura-Simplon.

Très surpris de cette réponse, le Morgien manifesta quelque mauvaise humeur en disant qu'il ne comprenait rien à un pareil horaire, et que c'était vraiment à regretter le vieil omnibus desservant autrefois tous les trains.

Là-dessus, un actionnaire du tram Aubonne-Allaman l'apostropha en lui disant:

— Qu'avez-vous à marronner, vous?... On a fait ce chemin de fer pour nous, entendez-vous?... »

**Exposition nationale.** — Sommaire du Journal officiel du 28 août: L'architecture à l'Exposition, par Ch. Boissonnas. — Papier-industrie. — L'exposition du Club alpin. — L'électricité à l'Exposition. — L'Ecole des arts industriels de Genève à l'Exposition. — Le scienze ed il Padiglione Raoul Pictet. — Die elektrische Küche. — Voyages et exploration. — Chronique. — Gravures.

**Foie de veau à la bourgeoise ou à la matelote.** — Piquez intérieurement un foie de veau, assaisonnez-le et faites-le revenir dans une casseroles avec du beurre fondu. Retirez le foie, égouttez-le, enlevez le beurre de la casserole, faites un roux avec nouveau beurre, mettez-y le foie et mouillez avec deux verres de vin rouge, en ajoutant gros poivre, bouquet garni, deux goussettes d'ail. Faites cuire à feu doux pendant deux heures, en remuant pour empêcher d'attacher, puis ajoutez de petits oignons roussis à la poêle et des champignons crus. Quand cette garniture sera cuite, vous pouvez servir le tout ensemble.

**Raisins.** — M. Petit vient de faire connaître à la Société d'agriculture un nouveau et très simple procédé pour conserver les raisins. Il consiste tout simplement à les maintenir dans un endroit clos où se répandent des vapeurs d'alcool. Voici l'expérience qui en a été faite par M. Petit:

Le 31 octobre de l'année dernière, des raisins étaient cueillis et placés dans une cave fermée par une simple porte de bois. Dans cette cave, on mettait un bocal renfermant 100 centimètres cubes d'alcool. Les raisins étaient déposés sur des frisures de bois. On disposait de même des raisins dans une cave voisine identique, mais dans laquelle on ne mettait pas d'alcool. La température de ces caves était de 8 à 10 degrés.

Le 20 novembre, dans la cave où il n'y avait pas eu de vapeurs alcooliques, les raisins étaient complètement gâtés et pourris, tandis que dans la cave où l'on avait placé de l'alcool, les raisins étaient de toute beauté; près d'un mois plus tard, ils avaient conservé la même belle apparence, avec toute leur saveur.

#### Enigme.

Nous sommes deux frères jumeaux  
Qu'une secrète antipathie  
Force à demeurer dos à dos  
Sans nous être vus de la vie.  
Même vertu, même défaut,  
Même humeur en nous, se décèle:  
Quand je gèle, mon frère à chaud;  
Lorsque j'ai chaud, mon frère gèle.  
De bas en haut, de haut en bas,  
Nous alternons dans notre route:  
Lorsqu'il y voit je n'y vois pas;  
Quand je vois clair il n'y voit goutte.  
Quoique nous soyons bien connus  
Sur la terre et même sur l'onde,  
Nul mortel ne peut, dans le monde,  
Se vanter de nous avoir vus.

#### Boutades.

Dans un congrès d'anthropologie.  
Une démonstration.

Un docteur tâtant, palpant la surface crânienne d'un « sujet » quelque peu crétin:

— Ceci, Messieurs, c'est la bosse du crime, là, la bosse de l'obstination, plus loin, pourrait se remarquer la bosse commerciale, enfin marquez ici... ce creux, c'est la bosse de l'intelligence!

Un artiste est appelé chez le juge de paix pour avoir qualifié une camarade de « chameau ».

Le comédien est gratifié d'une légère amende.

Alors se tournant vers le magistrat:

— Ainsi, on n'a pas le droit d'appeler une dame: chameau?

— Naturellement, et c'est même pour cela que je viens de vous condamner.

— Et a-t-on le droit d'appeler un chameau: madame?

Le juge de paix, interloqué, hésite, puis, sans plus de conviction:

— Evidemment!

— Merci, répond notre comédien, et se tournant aussitôt vers la plaignante: « Madame, j'ai bien l'honneur de vous saluer! »

Et il sort.

Le juge ne comprit que plus tard.

Un Lausannois écrivant à sa nièce, domiciliée à Paris, une lettre concernant une affaire de famille assez importante, terminait en lui disant: « Comme il y a assez souvent des erreurs à la poste, si par hasard tu n'as pas reçu cette lettre dans les quarante-huit heures, écris-moi immédiatement pour m'en informer. »

Un jeune homme se présente un jour chez le maire d'une petite commune de France, pour faire établir un passe-port.

— Où voulez-vous aller, jeune homme? dit le maire.

— A Saint-Pétersbourg.

Le malheureux maire sue sang et eau sans pouvoir écrire un mot aussi difficile; enfin, impatienté:

— Cela vous serait-il égal d'aller ailleurs?

Il y a quelque temps, M. Bertrand, le directeur de l'Opéra, absent de Paris, envoyait la dépêche suivante au célèbre compositeur Saint-Saëns, qui lui avait demandé un rendez-vous.

« Serai Opéra lundi et mardi, entre deux et quatre heures, à Paris, tout à vous, vingt-sept juillet. — Mille compliments. — BERTRAND. »

Combien fut surpris le directeur de l'Opéra lorsqu'à son retour il reçut dans son cabinet toute une foule d'amis venant s'informer avec sollicitude de la façon dont il avait supporté la douloureuse et longue épreuve.

Il sut l'explication quand M. Saint-Saëns lui montra sa dépêche: le télégraphe avait transmis:

« Serai opéré lundi et mardi, entre deux et quatre heures, etc. »

Entre Méridionaux:

— J'ai vu un plongeur qui est resté une demi-heure dans l'eau!

— Et moi, j'en ai connu un qui séjournait une heure, montre à la main, au fond de la mer.

— Eh bien! moi, j'ai vu une femme qui a plongé dans la Méditerranée et qui n'est jamais remontée!

Deux Marseillais se promènent sur la Canebière.

— Moi, monsieur Roustan, comme tireur au pistolet, je ne crains personne. L'année dernière, au tir à Nice, je faisais mouche à tout coup. Il n'y a qu'un jour où je m'en suis écarter d'un petit millimètre. Ce n'était pas ma faute, j'avais tiré pendant le tremblement de terre.

Un maître tailleur, ami du jus de la vigne, auquel on demandait pourquoi il dépensait son gain journalier à l'auberge, répondit:

— C'est pour obéir à ma mère.

— Comment cela? lui fait-on.

— Lorsque j'étais tout petit et que ma mère me donnait à boire, elle me disait chaque fois: « Bois tout, mon petit, bois tout ». Dès lors, j'ai tout bu.

Le même, étant un jour de fête invité à dîner chez un paysan, où il y avait une nombreuse compagnie, ne se servait que des plus grandes tranches de viande lorsqu'on faisait passer les plats. Ayant remarqué qu'on l'observait, il dit en souriant: « Excusez-moi, je suis myope, je ne vois que les gros morceaux. »

La scène se passe dans une mairie; un Monsieur se présente.

— C'est pour...? demande l'employé.

— Pour déclarer le décès de mon oncle.

— Le bureau à côté.

Le monsieur sort, et l'employé ajoute, s'adressant à son collègue:

— Aussi je trouvais qu'il avait l'air bien gai pour une déclaration de mariage!

L. MONNET.